

Travailler le harcèlement en milieu scolaire (cycles 2 et 3)

Enjeux :

« Un climat scolaire serein est une condition essentielle pour assurer les bonnes conditions de travail, le bien-être et l'épanouissement des élèves. La grande masse des violences en milieu scolaire est constituée d'actes d'incivilité et de victimisation souvent mineures mais répétées. L'action publique fait porter ses efforts prioritairement sur la lutte contre toutes les formes de harcèlements, violences quotidiennes que l'école de la République ne peut accepter. »

(Source : <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>)

Définition :

« Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. »

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents

(Source : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/le-harcelement-c-est-quoi-325361>)

Proposition d'une séquence :

Lecture et analyse du film d'animation « [La danse des brutes](#) » (« *Bully Dance* »), réalisé par Janet Perlman, édité par l'Office national du film du Canada, 2000, durée : 10 min 16 s.

Synopsis :

« Le rythme dansant qui traverse tout ce film évoque l'intimidation incessante que des brutes infligent à leurs victimes. La danse des brutes incite plutôt les spectateurs - enseignants, parents et enfants - à réfléchir aux moyens de lutter contre le phénomène de l'agression entre pairs. »

Séance 1 :

- 1) Visionnage du [film](#) de la 48^{ème} seconde à 7 minutes 11 secondes.
- 2) Reprendre le film pour établir avec les élèves une grille de lecture de 0'53" à 7'11" :

Temps	Ce que l'on observe/constate
0'53''	Chemin de l'école – Groupe de copains
1'02''	Second groupe de copains – Ils se retrouvent à l'école.
1'18''	Le second groupe montre du doigt un groupe d'élèves et rient. On distingue un meneur.
1'23''	Le meneur va à la rencontre du groupe en ronde et les effraie.
1'29''	Le groupe du meneur est très content de lui.
1'33''	Le premier groupe témoin est atterré.
1'39''	Le meneur d'impose dans la cour.
1'41''	La sonnerie retentit.
1'45''	Activité physique
2'39''	Une cible « élève modèle » est montrée en exemple à la demande de l'adulte.
2'47''	Le groupe du meneur n'apprécie pas.
2'53''	Manifestation de violence, bousculade.
3'00''	Sonnerie – temps du repas – Le meneur n'a plus rien à manger.
3'23''	Repérage de la cible
3'27''	Le meneur prend le déjeuner de la cible.
3'30''	D'autres participent à la prise du déjeuner (échange du sac de repas).
3'38''	Le meneur partage le repas.
3'46''	Complicité dans le groupe : tout le monde se moque. On remarque l'effectif du groupe : les pairs rient à leur tour pour éviter d'être repérés.
4'00''	Activité dans la cour – La cible est mise à l'écart.
4'11''	Le professeur remarque l'élève mis à l'écart. Il est réintégré dans la ronde avec dédain.
4'18''	Fin de la journée – Retour au domicile
4'45''	La cible s'isole en rentrant à la maison malgré l'invitation à jouer de son frère.
4'54''	Le lendemain matin, autre activité (improvisation) – L'intimidateur blesse la cible qui le signale à l'adulte. Il est réprimandé et mis de côté.
5'40''	L'intimidateur se fait plus menaçant.
5'50''	Retour à la maison. La cible marche vite sur le chemin du retour.
5'54''	L'intimidateur le rattrape sur le chemin.
5'57''	Les amis de la cible essaient de le défendre. Ils sont menacés à leur tour. Ils prennent peur et s'en vont.
6'03''	La cible est seule. Elle est violentée.
6'25''	Le lendemain, il pleut.
6'30''	La cible se fait voler son parapluie.
6'38''	La cible arrive à l'école dissimulée.
6'53''	La cible est repérée et prend peur. L'emprise est bien installée.
7'11''	La cible s'isole sur le toit de l'école.

- 3) Trace écrite : à partir des situations observées, se donner une définition commune du harcèlement en caractérisant les rôles de chacun dans les groupes observés (intimidateur / cible / témoins actifs et passifs).

Séance 2 :

- 1) Débattre : imaginer la suite. *Que peut-il se passer ?*
Mise en groupes : échanges de points de vue.
- 2) Projection finale du film d'animation de 7'11'' à 9'28''.
Établir une grille de lecture.

Temps	Ce que l'on observe/constate
7'13''	La cible est repérée par le groupe de l'intimidateur.
7'24''	Le groupe se manifeste. Tout le monde est en danger. Totale insécurité. Peur.
7'38''	Altercation – Chute de la cible. L'irréparable est commis : la cible est blessée physiquement.
7'50''	Pourquoi l'intimidateur s'enfuit-il ? Sanction ? Honte ? – Prise en charge de la cible.
8'28''	L'intimidateur se réfugie chez lui, apeuré. L'école prévient la famille. Son père est en colère.
8'40''	Les adultes aident la famille à gérer la situation (aide extérieure).
9'00''	Réjet par le groupe – L'intimidateur – seul – est mis de côté par le groupe.

- 3) Trace écrite : à partir des situations observées, analyser la stratégie pour mettre un terme à ce type de situation.

Séance 3 :

Cette séance permettra d'esquisser un raisonnement pour prévenir les intimidations en milieu scolaire en vue d'écrire un protocole.

- 1) En petits groupes, réfléchir sur la réaction de la cible (vol du repas/du parapluie). Comment et quand aurait-elle pu réagir autrement ?
Idem pour les témoins passifs ?
Pourquoi les témoins actifs agissent-ils ainsi ? Que redoutent-ils ?
- 2) Trace écrite : rédiger un protocole pour contrer, désamorcer ces situations.

Séance 4 :

Créations de saynètes en mettant les élèves par groupe en situations fidèles au film ou issues de leur réflexion en séances 3.

Accepter une évolution des propositions des élèves et enrichir la charte rédigée précédemment.

Proposition d'actions :

- pHARe ([site MEN](#)) : plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

- a) Mesurer le climat scolaire.
- b) Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- c) Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- d) Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- e) Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- f) Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- g) Suivre l'impact de ces actions.
- h) Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

- participation au prix « Non au harcèlement » ([EDUSCOL](#))

- faire face au cyberharcèlement ([site MEN](#))

Pistes de travail au sein des conseils d'école :

- protocole de prise en charge des situations de harcèlement en milieu scolaire ([site MEN](#))
- associer les parents, et les partenaires [service périscolaire] (programme pHARe)
- loi n°2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement en milieu scolaire

Pistes de travail au sein des conseils d'élèves :

- le conseil d'élèves : [ressources EMC](#) – Instance démocratique par excellence : instance de décision, de régulation, d'évaluation... ; le conseil d'élèves est l'institution de base de l'organisation coopérative.

Pour aller plus loin :

- le conseil d'élèves : [site OCCE](#)
- harcèlement scolaire :
 - [site CANOPÉ](#)
 - [site La Ligue de l'enseignement](#)
- le cyberharcèlement :
 - [e-enfance](#)
 - [CLEMI](#)
 - [UNICEF](#)